Image not found or type unknown

ouverture de LIVRET A sans mon consentiment

Par **irigoyen81**, le **17/07/2009** à **11:53**

Bonjour!
ma conseiller clientele a effacé ma compte CODEVI et a mis a sa place une compte LIVRET A sans mon autorization. elle a bien sure versé l'argent d'une compte a l'autre. moi j'ai rien signé, il n y a pas de contrat, rien de tout. je suis choqué car quand je suis allé parler avec le directeur du banque pour me plaindre elle m'a dit que je peux "faire qu'est ce que je veux" de tout facon si je porte plaint ca n'abutira que sur RIEN.

ma question est...est ce que je peux porter plainte contre eux pour m'ouvrir un LIVRET A de cette facon (sans contrat, sans signature de ma part)??? a qui je dois m'adresser pour porter plainte?? MERCI D'avance pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés